

Mairie d'Autrêches
10 rue du Point du Jour
60350 - Autrêches

Tel : 03 44 42 11 04

Mail : mairie.autreches@orange.fr



PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 20 juin 2024

MEMBRES PRÉSENTS : Mmes MARCHAND Françoise, LAPORTE Suzy, MM HARDY Yohan, CARON Luc, CARON Grégory, LEFEVRE Philippe

Excusé et représentés : MM. Hervé DE SMEDT représenté par Michel POTIER, Pierre POTIER

Représenté par Mme Suzy LAPORTE

Absents : MM. LEFEVRE Christian, WYSOCKI Loïc.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Présents : 07

Votants

09

Mme Suzy LAPORTE a été élue Secrétaire

M. Le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu de la séance du 9 avril 2024.

. Accord unanime des membres présents et représentés.

-OBJET : Ouverture d'un centre de loisirs à l'école communale du 8 au 26 juillet 2024 pour les enfants du village et des communes environnantes à partir de l'âge de 3 ans. La commune participera aux frais de fonctionnement (du personnel et du coût journalier par enfant).

Pour plus d'informations : julie.bonnement@famillesrurales.org – 07 83 72 82 27

-OBJET : Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de reconduire le jardin potager exercé par Madame Edwige LAVOGEZ en qualité de formatrice en horticulture au sein de sa société « Les jardins de l'Hermitage », activité rémunérée moyennant un coût annuel d'un montant de 6 649,00€ TTC.

-OBJET : Bilan de la concertation du public et définition des zones d'accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAENR) sur le territoire communal.

Considérant l'organisation d'une phase de concertation par la création d'un registre d'enquête publique ; pour rappel, la commune n'avait pas proposé de ZAENR pour la phase de concertation. Plusieurs éléments justifient ce choix :

- plusieurs projets d'ENR (méthanisation et centrale photovoltaïque) existent ou sont en cours sur le territoire de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise permettant d'atteindre les objectifs énergétiques locaux,

- la commune possède un bâtiment protégé au titre des monuments historiques, dans le périmètre duquel aucun projet ne peut être envisagé,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur, et après délibération :

- DÉCIDE de ne pas proposer, sur le territoire de sa commune, de zones d'accélération pour l'implantation d'installations de production d'énergies renouvelables.

-OBJET : Fête communale 2025. Accord unanime des membres présents et représentés pour son arrêt définitif. (Fête communale 2024 aura lieu du samedi 27 au lundi 29 juillet 2024).

-OBJET : Travaux concernant la quote-part de la CCLLO sur les chemins communaux qui s'élèvera à 30 096 € TTC

- Projet d'installation d'un miroir au rond-point rue Saint Victor.

- Poubelles : Problème rue de l'ancien pressoir.

- Réflexion sur l'état d'un Coussin berlinois sur la route départementale.

Ces 3 points seront débattus à la prochaine commission des travaux.

-OBJET : Sécurisation des abris bus et des abords de l'école communale : subvention DETR obtenue à hauteur de 45%. Demande de dérogation pour le commencement anticipé auprès du Conseil Départemental dans l'attente du taux de la subvention.

-OBJET : Demande de subvention de l'association « Art en chemin. » Refus unanime des membres présents et représentés.

-OBJET : Exposition d'une fresque sur le square de la paix. Accord unanime.

-OBJET : Subvention pour les activités sportives des licenciés extérieurs à la commune de moins de 18 ans à hauteur de 20 € par licence.

-OBJET : Travaux au niveau des contre forts de l'Eglise : non éligibles en 2024. Subvention qui sera réitérée en 2025.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est achevée à 21H00.

INFORMATION CEREMONIE DU 14 JUILLET 2024 :

En raison des contraintes du calendrier et après consultation avec les conseillers, nous ne tiendrons pas la cérémonie du 14 juillet 2024. De plus, il n'y aura pas de vin d'honneur dans la salle multifonction. Merci pour votre compréhension.

